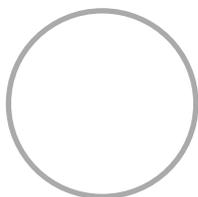
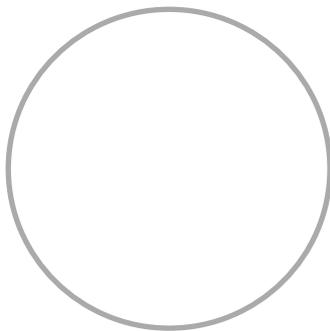
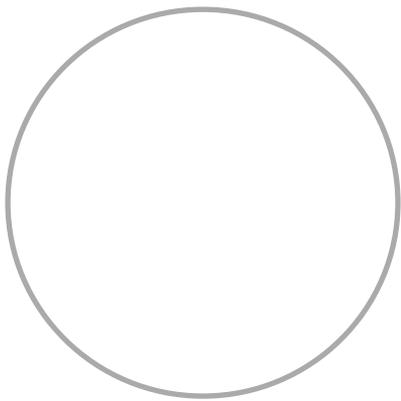




AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ENTREPRISE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004

AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ENTREPRISE

Simplifier la vie des entrepreneurs bruxellois

1

Mot du Président	2
Mot du Directeur opérationnel	3
Mission statement	4
Les produits phares et nouvelles missions 2004	5
Organigramme opérationnel	6
Organes de décision	7
L'équipe en 2004	10
Rapport des départements	
Economie & Starters	12
Urbanisme & Environnement	15
Technologie & Projets innovants	18
Relations Internationales – Europe	24
Relations Internationales – Investissements étrangers	28
Cellule Communication	31
Synthèse des résultats 2004	34
Prospectives 2005	35



Mot du Président



2

Le temps passe vite... Il y a à peine deux ans que l'Agence a officiellement vu le jour.

L'année 2003 fut sans conteste l'année de tous les **défis**: celui de faire connaître et de profiler auprès des entrepreneurs bruxellois cet instrument à l'époque encore flambant neuf, mais aussi – et surtout- celui de fusionner deux équipes (Technopol et Ecobru) aux cultures d'entreprise différentes, et de donner naissance à une équipe soudée et performante.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que nous avons pleinement réussi cette double mission: la lecture du présent rapport d'activités 2004 confirme d'ailleurs ce que nous savions déjà en 2003, sans encore oser l'affirmer haut et fort: l'ABE est un concept porteur et de grande qualité, qui mérite d'être encore plus développé, dans un cadre défini et en étroite collaboration avec nos partenaires.

L'année 2004 n'est toutefois pas seulement celle de la **confirmation**, mais aussi celle de la **reconnaissance**.

En d'autres temps (Technopol), il n'a pas toujours été facile de maintenir une certaine continuité dans la vision et la démarche, par-delà les gouvernements successifs. Le gouvernement actuel a étudié le fonctionnement de l'Agence, il a été à l'écoute de nos ambitions, et a finalement récompensé nos efforts en nous accordant des moyens supplémentaires.

Je tiens à féliciter l'équipe de l'ABE pour le travail fourni et à remercier le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale pour la confiance qu'il nous témoigne.

Bonne lecture

Eddy VAN GELDER

Président de l'ABE



Mot du Directeur Opérationnel



2004 a été une année particulière pour l'ABE. D'abord parce que l'Agence a effectué sa première année complète d'activités en faveur des entreprises. Ensuite car, au milieu de celle-ci, un nouveau Ministre de l'Économie a pris en charge le financement de l'ABE.

Nos activités 2004 ont été fournies. Le nombre d'informations individuelles offertes aux entreprises ainsi que le nombre d'accompagnements réalisés est en hausse. Notre équipe s'est renforcée et rajeunie. Notre projet a mûri.

La notoriété de l'ABE s'est étendue dans la région en dépit des faibles investissements publicitaires. Nos sites web connaissent une croissance continue de visiteurs. Nos collaborations avec les institutions publiques et associatives se renforcent.

L'Agence est véritablement rentrée dans sa vitesse de croisière et l'ambition de 2004 qui était de consolider le projet lancé en 2003 a bien été rencontrée. Nous constatons également une meilleure perception de notre rôle par nos partenaires publics et privés, même si nous devons encore renforcer la collaboration et les synergies avec les autres acteurs bruxellois : centres d'entreprises, guichets d'économie locale, pararégionaux, etc...

Le passage de témoin entre le Ministre Tomas qui avait créé l'ABE et le nouveau Ministre, Benoît CEREXHE, nommé en juillet Ministre de l'Économie, s'est bien passé pour l'ABE. Un nouveau Bureau et un nouveau CA sont venus reprendre les rênes de notre Agence fin de l'année.

Je profite de cette introduction pour remercier l'équipe de l'ABE qui a assuré qualitativement et quantitativement un travail exceptionnel et qui chaque jour contribue au succès de l'ABE. Ce succès, c'est un projet simple et clair mais aussi surtout des compétences et une motivation sans faille de notre équipe.

Un mot également pour remercier le Ministre Tomas et le précédent gouvernement qui ont cru dans le projet de l'ABE et lui ont donné les moyens de le développer.

Je ne pourrais clôturer ceci sans évoquer le départ de notre Président qui, accaparé par d'autres fonctions, a dû se résoudre à quitter l'ABE fin de l'année 2004. Je le remercie pour sa présence, ses conseils, le recadrage qu'il a su imposer lorsque c'était nécessaire. Au nom de toute l'équipe, nous le remercions d'avoir œuvré avec nous à lancer l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise.

Bruno WATTENBERGH

Directeur opérationnel

Mission Statement

L'ABE a pour mission d'être l'interlocuteur public de référence de ceux qui entreprennent en Région bruxelloise, qu'ils soient créateurs, développeurs d'entreprises ou investisseurs.

L'ABE est la plate-forme leur facilitant l'accès aux institutions publiques bruxelloises qui les concernent ainsi qu'une vitrine de toutes les valeurs ajoutées, publiques ou privées, présentes à Bruxelles et qui sont susceptibles de consolider leurs projets.

L'ABE mène des actions de sensibilisation, d'information collective ou individuelle et, dans certains cas bien précis, propose un accompagnement aux entrepreneurs : innovation, investisseurs étrangers, partenariat technologique transnational, transfert de technologie, urbanisme et environnement, programmes européens, projets critiques pour la Région, ...

Le flux de « clients » de l'ABE peut se comparer à un « flux en entonnoir ». Au fur et à mesure que l'on descend dans cet entonnoir, la création de valeur ajoutée augmente, mais pour un nombre décroissant de « clients ». Les clients qui quittent l'entonnoir sont guidés vers les institutions bruxelloises et vers le marché.

4



Dans ce cadre, l'ABE sensibilise le nombre le plus grand d'acteurs économiques aux aides et services publics et privés existants en Région bruxelloise.

L'ABE informe collectivement des grappes ciblées d'acteurs économiques sur des opportunités ou des risques propres à leurs secteurs.

L'ABE informe individuellement des acteurs économiques sur des aides et des services publics ainsi que sur des thématiques peu, mal ou non couvertes par le secteur privé (normes européennes, acquisition de nouvelles technologies, financement de l'innovation, programmes européens, ...).

L'ABE accompagne les acteurs économiques et académiques pour des projets dont la réussite est critique pour la Région bruxelloise.

Ces 4 types d'actions s'organisent en étroite synergie avec le tissu institutionnel bruxellois ainsi qu'avec le tissu associatif professionnel.

Les produits phares et nouvelles missions 2004

En 2004, l'ABE a développé une série de nouveaux outils pratiques ou d'information, en rapport avec les différents aspects de la gestion d'une entreprise.

L'agenda de l'entrepreneur bruxellois

Un agenda enrichi de conseils, de rappels importants, d'adresses utiles. Un véritable outil de travail qui répertorie les principales obligations dans le chef de l'entrepreneur, dresse le panorama des formalités et autorités administratives, sociales ou fiscales, tout en mettant en valeur les autres institutions bruxelloises s'adressant aux entreprises.

Brubizz

Brubizz est la lettre d'information électronique de l'entrepreneur bruxellois et lui donne mensuellement toute l'actualité économique en un clin d'œil.

Quoi de neuf au Moniteur belge?

Un monitoring quotidien des nouveaux textes législatifs en matière d'urbanisme, d'environnement à Bruxelles, ainsi que de toutes les nouveautés législatives susceptibles d'affecter la gestion de votre entreprise.

www.BrusselsGreenTech.be

Le répertoire des fournisseurs de technologies et services de l'environnement à Bruxelles permet d'accéder à l'offre bruxelloise des entreprises spécialisées dans ce domaine ou d'identifier des partenaires de recherche ou de développement commercial.

Guide «Biotech in Brussels»

Une cartographie du secteur biotech à Bruxelles qui constitue un véritable outil de prospection pour générer des partenariats internationaux et accroître la visibilité du know how bruxellois.

Guide pratique de la propriété industrielle

Un instrument d'orientation juridique de base, pour savoir comment protéger une innovation et exploiter de manière optimale la propriété intellectuelle.

www.investinbrussels.com

Site destiné aux investisseurs étrangers potentiels ou qui ont décidé de s'installer à Bruxelles. Le site met en exergue les différents atouts de Bruxelles et fournit les informations de base nécessaires à leurs démarches d'implantation.

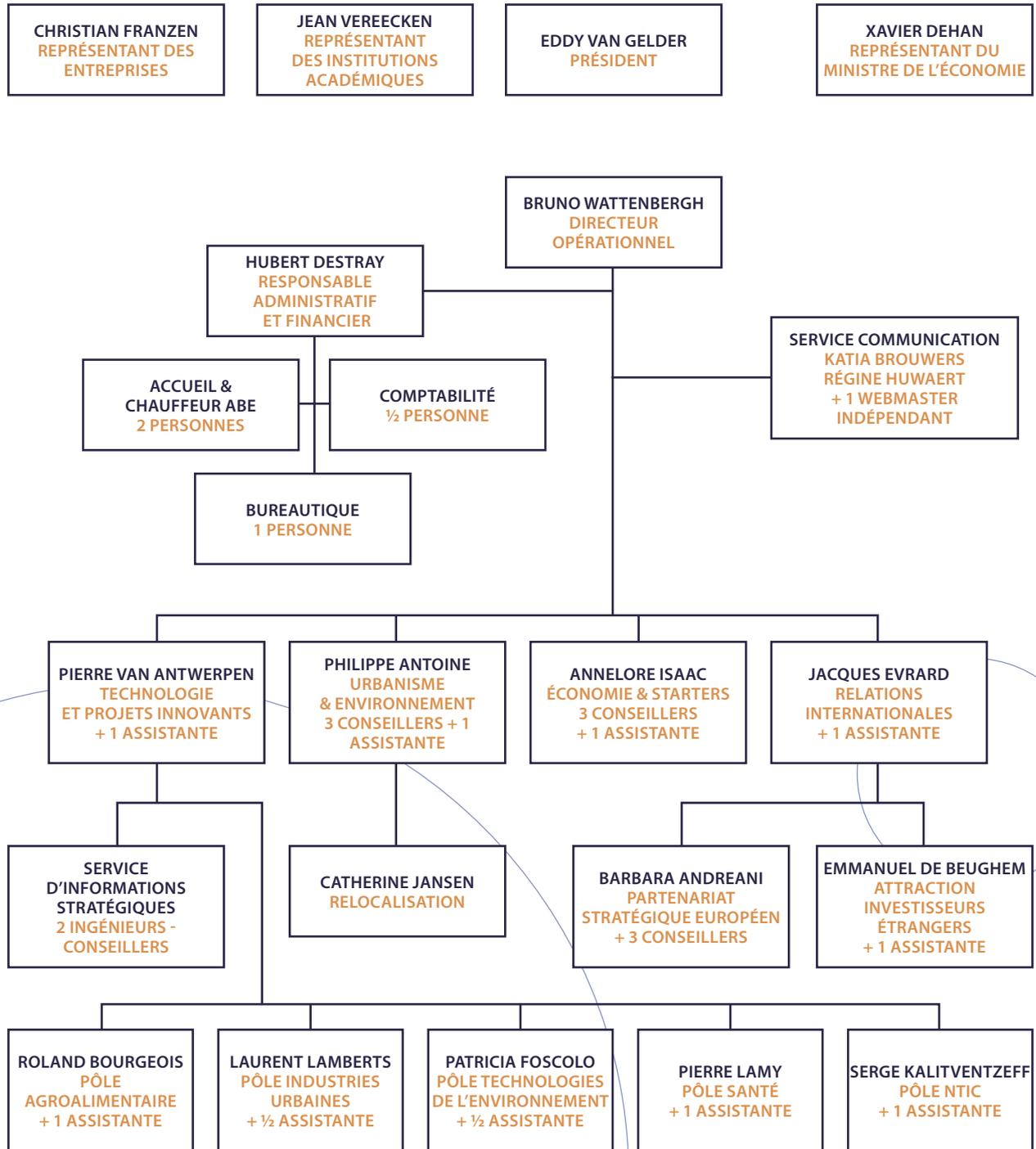
La relocalisation

En 2004, l'ABE s'est également vu confier une mission de «relocalisation» des entreprises bruxelloises. Cette mission consiste à détecter et à rechercher des solutions pour les entreprises qui entrent en phase de délocalisation potentielle.

Le commerce

En 2004, le Ministre de l'Economie a également confié une mission ponctuelle à l'ABE qui consiste à recueillir les avis, commentaires et suggestions des commerçants et de leurs représentants sur la situation du commerce bruxellois afin de déterminer les futures actions régionales à développer. L'initiative a été lancée par une grande soirée d'information le 8 décembre. Des ateliers pratiques sur cinq thèmes concernant directement les commerçants seront organisés au cours de l'année 2005. L'ABE se charge principalement du soutien logistique et organisationnel et contribue également à la médiatisation.

Organigramme opérationnel



6



Organes de décision

L'ABE exerce ses activités sous le statut d'asbl. Ses organes de décision et de gestion sont les suivants :

Le Président

Le Président est nommé par l'assemblée générale sur proposition du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présidence de l'ABE est exercée depuis le 1^{er} janvier 2003 par Monsieur Eddy Van Gelder, par ailleurs président de la VUB et directeur général de la SRIB*.

Le Bureau

Conformément à l'article 20 des statuts de l'ABE, le Conseil d'Administration délègue la gestion journalière de l'association à un Bureau composé du Président, de deux administrateurs et du directeur opérationnel.

Le directeur opérationnel, qui est désigné par le gouvernement sur proposition du Ministre de l'Économie, et qui travaille sous le régime d'un contrat d'emploi, ne prend part à aucun vote. Le ministre qui a l'économie dans ses attributions, ou son représentant, assiste au bureau.

Les décisions du bureau sont prises à la majorité simple des membres. En l'absence d'unanimité, le membre mis en minorité peut faire référer la décision au conseil d'administration qui prend la décision finale à ce sujet.

Composition du Bureau de l'ABE :

- **Monsieur Eddy Van Gelder,**
Président de l'ABE
- **Monsieur Jean Vereecken,**
Administrateur
- **Monsieur Christian Franzen,**
Administrateur
- **Monsieur Xavier Dehan,**
Représentant du Ministre de l'économie de la Région de Bruxelles-Capitale
- **Monsieur Bruno Wattenbergh,**
Directeur opérationnel de l'ABE

Le Conseil d'Administration

L'ABE est administrée par un conseil d'administration composé de vingt-cinq administrateurs, nommés et révocables par l'assemblée générale.

Vingt-quatre administrateurs sont nommés par l'assemblée générale selon la clé de répartition suivante :

- huit administrateurs sont présentés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;
- cinq administrateurs sont présentés par les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale dont deux par les organisations de classes moyennes;
- cinq administrateurs sont présentés par les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale;
- six administrateurs sont présentés par les universités et les hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale.

* Mr Eddy VAN GELDER a été remplacé par Mr Stefan ECTOR à la présidence de l'ABE au mois de décembre 2004.

Composition du Conseil d'Administration en 2004

Pour l'ABE :

- **Monsieur E. Van Gelder,**
Président*

Pour le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur P. Lamot,**
Directeur de cabinet adjoint (Ministre-Président)**
- **Monsieur J. Van Looy,**
Conseiller (Ministre J. Chabert)**
- **Monsieur V. Jumeau,**
Conseiller (Ministre E. Tomas)**
- **Monsieur J. Meganck,**
Collaborateur (Ministre G. Vanhengel)**
- **Monsieur O. Poulaert,**
Conseiller (Ministre D. Gosuin)**
- **Monsieur P. Hanique,**
Directeur de cabinet (Secrétaire d'Etat W. Draps)**
- **Monsieur W. Bracquene,**
Attaché (Secrétaire d'Etat P. Smet)**
- **Monsieur O. Bosteels,**
Conseiller (Secrétaire d'Etat A. Hutchinson)**

Pour les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur F. De Keyser,**
Conseiller général (UEB)
- **Monsieur C. Franzen,**
Administrateur délégué (UEB)
- **Monsieur D. Michel,**
Secrétaire général (Agoria)

Pour les organisations de classes moyennes :

- **Monsieur Y. Huyghebaert,**
Président (CCIB)
- **Madame J. Rousseaux,**
Avocate (UNPLIB)***

Pour les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur C. Bouchat,**
Secrétaire régional (FGTB)
- **Monsieur P. Van Muylder,**
Secrétaire général (FGTB) Bruxelles
- **Monsieur J. Debatty,**
Secrétaire fédéral adjoint (CSC)
- **Monsieur M. Van Bambeke,**
(CSC)
- **Monsieur X. Muls,**
Secrétaire permanent (CGSLB)

Pour les universités et hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur P. Dysseler,**
Directeur-président (Haute Ecole Lucia De Brouckère)
- **Monsieur M. Lefebvre,**
Professeur, (asbl Renaissance)
- **Monsieur J. Tichon,**
Docteur ingénieur industriel (Indutec asbl)
- **Monsieur O. Vandemput,**
Conseiller scientifique (ULB)****
- **Monsieur J. Vereecken,**
Professeur (VUB)
- **Monsieur A. Dangoisse,**
Conseiller (UCL)

* Le président a été remplacé fin 2004 par Stefan Ector.

** Suite aux élections régionales le 13 juin 2004, ces administrateurs ont été remplacés par les administrateurs repris ci-dessous, lesquels ont débuté leur mandat en décembre 2004 :

- Madame Séverine Waterbley (Ministre-Président C. Picqué)
- Monsieur Xavier Vanoutryve (Ministre B. Cerexhe)
- Monsieur Hugues Latteur (Ministre E. Huytebroeck)
- Madame Nele De Smet (Ministre G. Vanhengel)
- Monsieur Steven Pattyn (Ministre P. Smet)
- Monsieur Pierre Provost (Secrétaire d'Etat F. Dupuis)
- Madame Véronique De Rycke (Secrétaire d'Etat E. Kir)
- Monsieur Frank Couttenier (Secrétaire d'Etat B. Grouwels)

*** Cet administrateur a été remplacé fin 2004 par Madame Francine Werth (UCM)

**** Cet administrateur a été remplacé fin 2004 par Madame Vally Fidelman (ULB)

L'Assemblée générale

L'association est constituée de 36 membres.

Sont membres de droit :

- les Ministres et Secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- un représentant de chacun des ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- sept représentants des organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale dont trois issus des organisations de classes moyennes ;
- sept représentants des organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- un représentant pour l'Université Libre de Bruxelles ;
- un représentant pour l'Université Catholique de Louvain ;
- un représentant pour la Vrije Universiteit Brussel ;
- un représentant de l'a.s.b.l. Indutec ;
- un représentant de l'a.s.b.l. Renaissance ;
- un représentant de la Haute Ecole Lucia De Brouckère.

L'assemblée générale est composée de tous les membres. Elle est présidée par le président du conseil d'Administration.

Le Conseil de Coordination économique

L'association assure le secrétariat du Conseil de Coordination économique créé par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002

Le Conseil de Coordination économique est composé des représentants, ou de leur délégué, des institutions publiques régionales en rapport avec des entreprises ou des porteurs de projets à caractère économique, à savoir :

- la SDRB,
- la SRIB,
- l'IBGE
- l'ORBEM,
- le Port de Bruxelles,
- le Fonds de Garantie,
- l'Administration de l'Economie et de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
- la Direction du Commerce extérieur du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
- la Direction de l'Urbanisme du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le Conseil est amené à émettre à tout moment et au moins une fois par an des suggestions et des recommandations utiles à l'accomplissement des missions de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise en ce compris des propositions de protocoles de collaboration particuliers ou bilatéraux entre une institution ou un service et l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise. Il est en outre habilité à remettre des avis sur la manière dont l'Agence remplit son objet social.

L'équipe 2004



B. WATTENBERGH



A. ISAAC



D. AZAERTS



K. THESIN



M. DENAYER



P. ANTOINE



V. GOETHALS



S. STASZAK



N. DILLENS



M. GILLON



C. JANSEN



P. VAN ANTWERPEN



R. BOURGEOIS



S. KALITVENZEFF



P. FOSCOLO



P. LAMY



L. LAMBERTS



F. VAN DER VOODT



R. GYSSELS



P. DUFONT



E. HEULST



L. HADJAM



J. VAN DEN BERGE



T. VERRAËS



C. COPPENS



J. EVRARD



E. DE BEUGHEM



M. NEUTS



B. ANDREANI



A. BAPTISTA



A. BONNYNS



E. LE GUEN



N. BETTENS



H. DESTRAY



C. HUBERT



I. DE STRIJKER



O. B'JAYOU



J-P. MOËNS



K. BROUWERS



R. HUWAERT

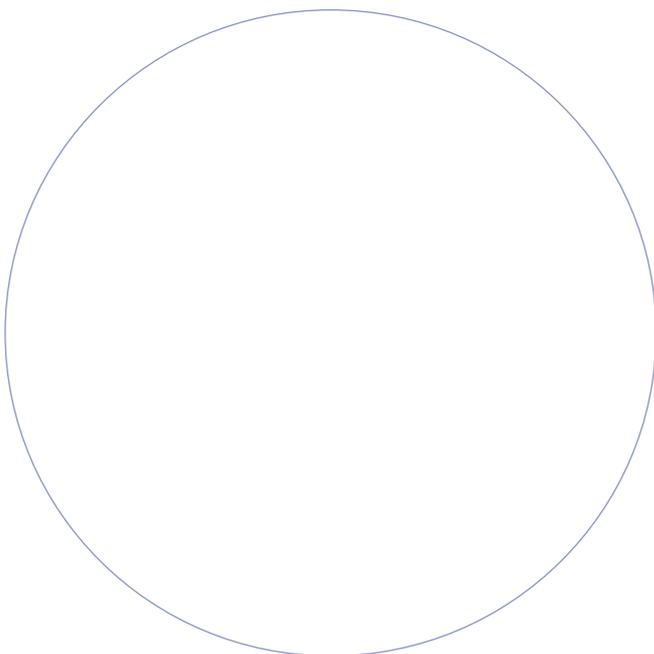
10





Rapports des départements

11



Economie & Starters

Le département Economie & Starters a pour objectif d'informer, de conseiller, et dans certains cas bien précis, de fournir un accompagnement à ceux qui entreprennent à Bruxelles.

L'ABE offre une réponse individuelle et spécifique à tous les problèmes ou questions auxquels les entrepreneurs sont susceptibles d'être confrontés: aides publiques et services aux entreprises disponibles en Région de Bruxelles-Capitale, financement, cofinancement et co-garantie des entreprises ou de toutes formalités qui ont trait à la création d'une entreprise.

Le département souhaite se profiler comme premier point de contact pour les entrepreneurs et comme porte d'accès vers les différentes institutions publiques (ou instances du secteur privé) en mesure de fournir des solutions concrètes aux entreprises et entrepreneurs bruxellois.

L'équipe

Le département se compose de cinq personnes. L'équipe est dirigée par Annelore Isaac, qui bénéficie de la collaboration de 3 conseillers, David Azaerts, Kris Thesin et Cathy Henry (qui a quitté l'ABE en novembre). Martine Denayer est en charge du support administratif.

Quelques chiffres pour 2004

Nombre de starters prospectés	4.951
Nombre d'entreprises sensibilisées	5.426
Nombre d'intermédiaires sensibilisés	1.192
Nombre d'informations collectives	21.000
Nombre d'informations individuelles - starters	424
Nombre d'informations individuelles - entreprises	258
Nombre d'accompagnement individuels - starters	319
Nombre d'accompagnement individuels - entreprises	436

Les activités en 2004

La prospection et la sensibilisation

Dans le cadre de la prospection de nouvelles entreprises, le département a envoyé un mailing hebdomadaire vers 4.951 entrepreneurs bruxellois récemment inscrits à la Banque Carrefour. Ce mailing a pour but de sensibiliser ces starters aux services qui leur sont gratuitement proposés par l'ABE, de les informer sur les produits mis à leur disposition mais aussi de leur présenter les différentes institutions régionales susceptibles d'accompagner les starters.

La prospection et la sensibilisation se sont faites via plusieurs produits :

La diffusion de starterkits

Le starterkit, la boîte à outils créée par l'ABE et qui regroupe toutes les informations et les outils pratiques pour démarrer une entreprise, continue à avoir un grand succès. En 2004, 2.686 exemplaires ont été envoyés. Ils sont diffusés d'une part par l'ABE, et d'autre part via des partenaires tels que Ceraction, des communes bruxelloises, Brusoc, ...

Un spot radio a été diffusé au mois de mars afin d'atteindre ce public de créateurs d'entreprise assez difficile à toucher.

Le portail des aides www.ecosubsibru.be

Le portail des aides EcoSubsiBru a été actualisé en permanence. Le comité d'actualisation, regroupant les institutions économiques bruxelloises concernées, s'est réuni régulièrement.

Le nombre de visites connaît une constante augmentation et atteint fin d'année une moyenne exceptionnelle de 550 visiteurs uniques par jour, ce qui prouve que le site devient un outil de référence, aussi bien pour les entreprises que pour les intermédiaires.



L'agenda de l'entrepreneur bruxellois 2005

Au mois de novembre et décembre, 2.000 agenda de l'entrepreneur bruxellois ont été diffusés. Cet agenda s'adresse principalement aux indépendants et aux dirigeants de petites entreprises. Il reprend les échéances officielles les plus importantes (ONSS, TVA,...) et présente en détail les institutions économiques bruxelloises.



E-newsletter Brubizz

Au courant de l'année 2004, 7 éditions de la newsletter électronique Brubizz ont été envoyées. Cette newsletter traite de l'actualité économique et est éditée en collaboration avec les autres départements de l'ABE. Brubizz est envoyée à un fichier de plus de 3.000 adresses électroniques, composé d'entrepreneurs et d'intermédiaires.

Veille juridique

Un juriste du département Economie & Starters est chargé de la veille économique - juridique. Tous les jours, les nouveaux textes législatifs parus au Moniteur, en rapport avec la vie de l'entreprise, ont été publiés sur le site de l'ABE permettant aux entreprises bruxelloises et aux intermédiaires de suivre l'évolution du cadre juridique bruxellois.

L'information collective et individuelle

Le département Economie & Starters a participé - en y prenant la parole - à une vingtaine de séminaires d'information. Ces séminaires visaient aussi bien les étudiants (comme futurs créateurs d'entreprises) que les intermédiaires (banquiers, fonctionnaires communaux, comptables, ...) ou les entrepreneurs. Les sujets abordés concernaient principalement la création d'une entreprise, le financement et les aides publiques.

Le département a également organisé 2 séminaires avec des partenaires extérieurs. Ici aussi, les thèmes abordés étaient la création et le financement.

En mars, le département a coordonné un stand régional commun au Salon de l'Entrepreneur. 7 institutions publiques économiques bruxelloises partageaient le stand. Plusieurs workshops ont été organisés lors de ce salon.

En ce qui concerne la fonction d'information individuelle, le département a informé 709 personnes individuellement durant l'année 2004. 60% se sont adressées à des starters, 36% à des entreprises existantes et 4% à des intermédiaires.

L'accompagnement individuel

Les conseillers ont également pris en charge 761 accompagnements individuels dont 43% concernaient des créateurs d'entreprise et 57% concernaient des entreprises existantes. La plupart du temps, l'accompagnement a porté sur la recherche de subsides, le montage de dossiers de financement, ou encore sur le lancement d'une activité.

Les événements saillants de 2004

L'édition de la newsletter électronique Brubizz, qui traite les actualités économiques et est centré sur la Région de Bruxelles Capitale. 7 éditions ont été diffusées en 2004 à un fichier de plus de 3.000 contacts.

L'organisation d'un stand commun avec les partenaires économiques bruxellois lors du Salon de l'Entrepreneur au mois de mars. Le stand fût un grand succès en termes d'information et de sensibilisation.

L'édition de l'agenda de l'entrepreneur 2005, diffusé auprès de 2.000 contacts.

Perspectives 2005

En 2005, le département veillera tout particulièrement à renforcer encore la qualité de ses services. Ceci se marquera entre autres au niveau des relations avec la clientèle (follow-up systématique), des produits et du personnel (formation continue).

Une attention constante sera apportée à l'information et à l'accompagnement des starters. Les créateurs d'entreprise restent une cible importante du département, et sont fortement demandeurs d'informations et d'accompagnement. Une série d'actions seront entreprises vers ce public cible.

La collaboration avec les institutions existantes, qui proposent elles aussi des services aux entreprises ou au créateur, sera renforcée en fonction de l'intérêt des institutions concernées.

Urbanisme & *Environnement*

L'objectif premier de ce département est d'informer et d'accompagner les PME bruxelloises en matière de permis d'urbanisme, de permis d'environnement ainsi que pour toute obligation administrative ayant trait à ces matières.

Le rôle d'interface avec les administrations communales et régionales se poursuit tout en étant régulièrement consulté comme experts par les auteurs de textes réglementaires. La volonté est de relayer l'expérience accumulée sur le terrain vers les autorités publiques régionales et communales.

Un objectif supplémentaire est apparu en 2004, à savoir, prendre une part plus active dans l'étude, la détection et la recherche de solutions pour les entreprises entrant en phase de délocalisation potentielle.

L'équipe

Le département, dirigé par Philippe Antoine, juriste de formation, bénéficie de la collaboration de quatre conseillers et d'une assistante administrative: Muriel Gilon est économiste de formation, Veerle Goethals, est juriste et linguiste, Simon Staszak a une maîtrise en sciences de l'environnement et Nathalie Dillens est secrétaire de direction.

Catherine Jansen, licenciée en économie, a intégré cette équipe en 2004 pour travailler sur les dossiers dits de relocalisation.

Quelques chiffres pour 2004

Informations individuelles - starters	42
Informations individuelles - entreprises	331
Informations individuelles - intermédiaires	155
Informations individuelles - institutions	87
Accompagnements individuels - starters	274
Accompagnements individuels - entreprises	1.189
Accompagnements individuels - intermédiaires	111
Accompagnements individuels - institutions	51

La prospection et la sensibilisation

Le département s'est concentré sur quelques vecteurs-clés de sensibilisation. Le plus important d'entre eux est et reste le site web de l'ABE qui a été conçu en 2003 comme un site de contenu. La grosse nouveauté de ce site web a été le lancement de notre veille juridique en janvier 2004. Chaque jour, au plus tard à midi, les nouveaux textes législatifs, tant en urbanisme qu'en environnement, sont mis sur le site de l'ABE avec un accès direct aux pages du Moniteur belge. Par ailleurs, la mise à jour quotidienne du reste du site continue d'être un gros travail mais très valorisant compte tenu du succès sans cesse croissant de celui-ci. Rappelons que l'ensemble du site web ABE comporte pratiquement 1.000 pages et que plus de 1.100 visiteurs visitent celui-ci chaque jour!

Le département gère 58 brochures thématiques (permis d'environnement, permis d'urbanisme, le bruit, les installations frigorifiques,...) disponibles bien évidemment dans les deux langues. Fin 2004, 45 de ces brochures étaient parfaitement à jour. Certaines sont beaucoup plus demandées que d'autres. Nous disposons également de 50 listes spécialisées (collecteurs de déchets agréés, acousticiens, laboratoires, récupérateurs de déchets électroniques,...),... dont 18 sont réalisées en interne par le département.

L'information collective et individuelle :

Le département a souhaité communiquer en utilisant surtout la promotion du partage d'expériences.

L'édition 2004 du séminaire annuel à l'attention des fonctionnaires communaux a mis en exergue des bonnes pratiques communales présentées par trois d'entre elles (Ixelles, Molenbeek et Schaerbeek). Des fonctionnaires de 14 des 19 communes bruxelloises ainsi que de collègues de l'AVCB et plusieurs fonctionnaires régionaux y étaient présents.

De même, dans le but de mieux faire connaître le département auprès des architectes et autres professionnels du secteur de la construction, un séminaire a été organisé en juin à l'Emaillerie belge. Après la visite des installations de cette PME bruxelloise, les visiteurs ont pu découvrir tout le potentiel de l'utilisation des plaques émaillées à travers les exposés de plusieurs architectes et artistes présentant leurs réalisations.

Les collaborateurs du département continuent également à participer comme orateurs à de très nombreux séminaires ou formations (IFE pour le COBAT, les sites et sols pollués, les permis d'environnement et les permis d'urbanisme, à l'ISURU, à l'IBGE, à l'Institut Eco-Conseil, à la SDRB pour le Midi des entreprises et à la Coach Academy, ...).

Au MIPIM, des rencontres fructueuses ont été initiées avec 13 architectes, 9 avocats spécialisés, 26 développeurs, agents immobiliers, bureaux d'étude et autres professionnels du secteur immobilier actifs en Région bruxelloise.

En 2004, 299 entreprises ou institutions (dont 399 interlocuteurs) ont bénéficié des services dits de helpdesk. Ce qui représentent 662 interventions personnalisées : 331 pour des entreprises existantes, 42 pour des starters, 87 pour des institutions, 155 pour des intermédiaires (architectes, géomètres, avocats,...), 47 autres.

L'accompagnement individuel

421 entreprises ou institutions (dont 562 interlocuteurs) ont fait l'objet d'un accompagnement poussé pour la réalisation de leurs projets. A cela doivent s'ajouter 64 dossiers de relocalisation. Cette prise en charge des problèmes rencontrés par les PME bruxelloises reste la priorité des priorités pour le département. Ce volet des activités aura représenté durant 2004 1.901 interventions : 1.189 pour des entreprises existantes, 274 pour des starters, 51 pour des institutions, 111 pour des intermédiaires, 169 en matière de relocalisation.

Les événements saillants de 2004

Le démarrage de la gestion de dossiers de PME en risque de délocalisation et la volonté de s'investir particulièrement dans cette nouvelle lutte a constitué un tournant dans les missions du département. Après quelques mois sans aucune publicité, 55 dossiers étaient en chantier et l'année a été clôturée avec 64 PME pour lesquelles des solutions doivent être imaginées.

L'année 2004 a aussi été marquée par le développement de partenariats tant avec le secteur public qu'avec le secteur privé. Citons à titre d'exemples, la collaboration avec l'IBGE sur base de laquelle le secteur des démonteurs et éliminateurs de véhicules a pu être

approché par deux séminaires co-organisés, ce qui a engendrés une vingtaine de dossiers nécessitant un accompagnement intensif de l'ABE. Le département a poursuivi la collaboration pour le traitement des candidatures au label éco-dynamique (13 entreprises aidées par l'ABE en 2004).

Un accord a été conclu avec l'association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB) sur 4 axes de collaboration (liens entre les sites web, articles dans les publications respectives, entraides ponctuelles entre conseillers et participation - organisation à des formations communes). Le département a organisé avec la CCIB et

le Barreau de Bruxelles, une journée PME au Palais de Justice. L'année 2004 fut également celle du rapprochement avec l'UCM et les Vitrites de Bruxelles, notamment par la préparation d'une brochure à l'attention des commerçants indépendants.

Le lancement sur le web de la veille juridique ainsi que la mise à disposition de plusieurs documents et services relatifs à l'actualité juridique, particulièrement foisonnante en urbanisme et environnement, a marqué un tournant dans la gestion quotidienne des activités du département.

Perspectives 2005

Le lancement effectif de la mission de relocalisation des Pme bruxelloises dans le cadre de l'exécution du futur Contrat pour l'Economie et l'Emploi tient particulièrement à cœur au département.

Celui-ci souhaite participer activement à toute démarche vis-à-vis des partenaires publics afin de relayer l'idée que la ville - région doit impérativement devenir, voire redevenir, « enterprise friendly ». Cet objectif est un véritable défi qui va nécessiter la parfaite responsabilisation de chacun des acteurs concernés.

Le rôle d'interface entre les entreprises et les autorités régionales et communales, et même parfois le rôle de médiateur que le département a joué par le passé, sont restés trop timidement sollicités. Si l'équi-

pe pouvait être quelque peu élargie durant 2005, ces interventions, qui ont toujours été appréciées par les partenaires publics et privés, pourraient être relancées.

Enfin, l'actualité juridique continuera d'alimenter le besoin en informations *prédigérées* pour de nombreux acteurs économiques. Pensons particulièrement à la gestion des sols pollués dont les arrêtés du Gouvernement ont été adoptés le 9 décembre 2004, ainsi qu'à la matière des implantations commerciales. Les arrêtés de la nouvelle loi du 13 août 2004 sont attendus courant 2005. On s'attend à une augmentation des demandes de permis socio-économique sachant que la nouvelle loi descend le seuil de 1.000 m² à 400 m² pour imposer une telle autorisation administrative.

Technologie & Projets innovants

Le département « Technologie et Projets innovants » a une double mission :

- Sensibiliser et informer les entreprises quant aux opportunités et défis susceptibles d'influencer leur compétitivité et leur développement. Ces opportunités ou défis peuvent être de natures diverses : évolution technologique, accès à des résultats de recherche, internationalisation des activités, mise en vigueur de réglementations nouvelles, ... Cette mission est assurée par l'organisation de séminaires thématiques, de visites de laboratoires, d'actions de veille stratégique, de participations à des missions ou des événements internationaux.
- Aider les entrepreneurs et les entreprises à démarrer et à développer des projets porteurs d'innovation, de croissance économique et de création d'emploi : c'est la fonction de portail d'accueil et d'ensemblier de solutions à offrir aux porteurs de projets innovants, aux start-ups et aux entreprises bruxelloises. Via la mobilisation de services internes de l'Agence ou par appel à la collaboration des partenaires de l'Agence, le porteur de projet trouve au sein du département l'interlocuteur de confiance capable de comprendre le projet, d'en apprécier la viabilité, d'identifier les besoins et d'y apporter la solution adéquate.

L'équipe

Le département « Technologie et Projets innovants », dirigé par Pierre Van Antwerpen, a la particularité d'être structuré sur une base sectorielle pour garantir une approche adaptée aux secteurs en question : connaissance du tissu industriel, perception des forces et faiblesses du secteur, appréciation des opportunités et défis, ...

Cette structure sectorielle est articulée autour de cinq pôles :

Pôle Agro-alimentaire

- * Responsable : Roland Bourgeois
- * Assistante : Fabiola Van Der Voodt

Pôle Technologies de l'environnement

- * Responsable : Patricia Foscolo
- * Assistantes : Patricia Duflont et Leila Hadjam

Pôle Industrie urbaine

- * Responsable : Laurent Lamberts
- * Assistantes : Patricia Duflont et Leila Hadjam

Pôle NTIC

- * Responsable : Serge Kalitventzeff
- * Assistante : Raymonde Gyssels

Pôle Santé

- * Responsable : Pierre Lamy
- * Assistante : Edith Heulst

En appui à cette structure sectorielle, le département « Technologie & Projets innovants » dispose d'une cellule spécialisée, baptisée Service d'Information Stratégique « SIS ». Cette cellule prend en charge la recherche et l'analyse d'informations stratégiques en bases de données informatisées. Connectée à deux des plus grands serveurs de bases de données du monde, elle bénéficie des compétences de deux ingénieurs :

Cellule « SIS »

- * Conseiller technologique : Tanguy Verraes
- * Conseiller technologique : Jonathan Van Den Berge

Serge Kalitventzeff, Jonathan Van Den Berge, Patricia Duflont et Leila Hadjam ont rejoint l'équipe du département dans le courant de l'année 2004.

Le pôle Agro-alimentaire

La prospection et la sensibilisation

La mise en place de nouvelles législations sur la « traçabilité », l'auto-contrôle et la notification obligatoire en date du 1er janvier 2005 suite à une directive européenne, a fortement influencé la stratégie d'action du pôle. Dans ce contexte, une attention particulière a été accordée au secteur du commerce de gros et de demi-gros.

Une classification des différents sous-secteurs du pôle a été réalisée, ce qui permettra de mettre en ligne sur le site Internet de l'ABE dès 2005 des informations concernant les activités des entreprises du secteur agro-alimentaire.

L'information collective et individuelle

Plusieurs séminaires ont été organisés, en collaboration avec différents partenaires comme l'AFSCA, Brufotec, les Fonds de Participation et de Garantie, la CCIB, la FEVIA ou le Nutripôle. Trois séminaires ont été consacrés à la nouvelle législation sur la traçabilité, un aux nouvelles techniques de conservation des aliments et un aux groupements d'employeurs. Au total, une centaine d'entreprises ont participé à ces divers événements.

Comme chaque année, quatre numéros de la revue de presse spécialisée « FOOD INFO » ont été publiés.

L'accompagnement individuel et collectif

Dans un souci d'accompagner et d'aider les entreprises dans leurs efforts de développement, le pôle Agro-alimentaire a participé au salon Agribex, en compagnie de cinq entreprises bruxelloises du secteur de la viande et de Brufotec, et aux Journées Aliments Santé à La Rochelle, en compagnie de quatre entreprises dans le cadre de la mission IRC.

Au cours de l'année 2004, 56 accompagnements de projets innovants ont été réalisés. Selon les projets, ces accompagnements portaient aussi bien sur les validations technologiques et/ou commerciales, sur l'ébauche d'un business plan, sur la recherche d'un financement ainsi que sur l'introduction et/ou le parrainage d'aides publiques.

Les activités de support

Le responsable du Pôle Agro-alimentaire a participé au « Groupe Thématique Agro-alimentaire » dans le réseau des IRC et en a pris la présidence.

Il a également pris part à l'Assemblée générale et à la réunion du Comité d'Accompagnement de Brufotec.

Le pôle Agro-alimentaire, en partenariat avec la Mission Locale d'Etterbeek, l'ORBEM et l'Institut de Formation Professionnelle a répondu à un appel à projet dans le cadre du programme européen EQUAL 2. Ce projet a été accepté.

Soucieux de favoriser l'interaction entre tous les intervenants (privés, publics, entreprises, écoles, universités, instituts, etc.) le pôle Agro-alimentaire a organisé, en septembre 2004 la première Agro-party bruxelloise, réunissant plus de 30 entreprises autour de l'AFSCA, Bruxelles-Export, Brufotec, ... dans un climat convivial.



Le pôle Technologies de l'environnement

La prospection et la sensibilisation

Le pôle dispose d'une liste d'entreprises comportant plus ou moins 430 entrées, liste issue de la fusion de diverses sources (Pages d'or, fédérations d'entreprises, Export, ...). Cette liste alimente les prospections ainsi que les mailings d'annonce d'événements.

Un travail important a été fourni pour pouvoir mettre en ligne le répertoire des fournisseurs de technologies et services de l'environnement des entreprises bruxelloises. En ligne depuis le 18 mars 2004, le site www.BrusselsGreenTech.be permet d'accéder à ces fournisseurs de trois manières : par une liste généra-

le, par secteur et sous-secteur d'activité et par mots-clés. Cinquante quatre sociétés y sont présentes fin 2004. De 252 consultations en mai, le site est passé à 3.420 fin 2004.

La page du pôle sur le site web de l'ABE a été réécrite et s'est enrichie de plusieurs liens (promotion du projet éco-label de l'IBGE, formations environnement à Bruxelles, aperçu des administrations touchant à l'environnement, marchés publics européens).

L'information collective et individuelle

Le pôle a organisé en juin un séminaire sur l'innovation dans le domaine de la décontamination des sols. L'expertise bruxelloise dans certaines technologies (entreprises et universités) a pu être présentée à une centaine de sociétés belges actives dans ce domaine (bureaux d'études et entrepreneurs).

Deux visites de laboratoires ont été effectuées: une au Service de Métrologie Nucléaire de l'Université Libre de Bruxelles et une à l'Unité de Biotechnologie (UBT) de l'Institut Meurice.

Le pôle a répondu à 126 demandes individuelles d'informations.

Soixante quatre sociétés ont en outre fait l'objet de l'envoi d'offres ou de demandes de technologies sur toute l'année 2004. La société Greensan a signé un accord de licence avec une société allemande.

L'accompagnement individuel et collectif

Le pôle a participé à la Bourse d'échanges organisée lors du salon Proma à Bilbao les 11 et 12 novembre 2004 dans le cadre du réseau IRC. Par ailleurs, deux technologies ont pu être introduites dans le catalogue de la Bourse Proma. Toujours dans le cadre de la mission d'IRC de Bruxelles, une mission de staff exchange a été organisée avec l'ARIST Bourgogne en juin.

Soixante trois accompagnements individuels ont été réalisés sur la période concernée. Trois dossiers d'AR 123 ont été introduits et obtenus. Trois sociétés ont été accompagnées dans le cadre des aides à la R & D.

Les activités de support

Dans le cadre des missions confiées à l'ABE en tant que Innovation Relay Center (BIRC), le pôle est membre du «Groupe Thématique Environnement». Ce groupe compte 25 membres effectifs de 14 pays et 39 observateurs. Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2004: à Varsovie et à Bilbao, le 10 novembre 2004.

Le pôle Industrie urbaine

La prospection et la sensibilisation

Dans le cadre de l'identification des acteurs industriels bruxellois, le pôle a visité plus de 50 entreprises. Ces visites se sont principalement centrées sur le secteur du métal et sur les industriels qui conçoivent et fabriquent leurs propres produits.

Le pôle a rédigé une monographie qui présente les trois branches d'activités du pôle: l'industrie proprement dite, les bureaux d'études et les installateurs (HVAC, ascensoristes, câbleurs...). Cette monographie décrit les différentes activités et les acteurs principaux de la Région. Elle dégage aussi l'évolution du pôle sur les 10 dernières années et donne la répartition géographique des entreprises dans la Région. Ce document sera prochainement mis en ligne sur le site Internet de l'ABE.

L'information collective et individuelle

La veille sectorielle générale sur les traitements de surface a été réorientée vers une veille thématique. Le dégraissage de surface a été le premier thème abordé par cette veille sur base d'un dossier rédigé par l'équipe CREA-SURF du «Service de Science des Matériaux et d'Electrochimie» de l'ULB. Ce dossier a également fait l'objet d'un séminaire et d'une visite des ateliers de la SABCA.

Le deuxième dossier de veille rédigé par le «Vakgroep Metallurgie, Electrochemie en Materialenkennis» de la VUB aborde les méthodes d'analyse de surface, il fera l'objet d'un séminaire et d'une visite de laboratoire début 2005.

En collaboration avec des partenaires, le pôle a organisé des séminaires sur des thèmes aussi variés que: le dégraissage des surfaces métalliques, les traitements de surface décoratifs, la succession dans les entreprises familiales, les groupements d'employeurs dans le bâtiment, les achats et la sous-traitance. De plus, une vi-



site de l'incinérateur a été axée sur les opportunités de sous-traitance.

L'accompagnement individuel et collectif

Dans le cadre de la mission de « Innovation Relay Centre », le pôle a participé à l'organisation d'une bourse d'échange technologique axée sur l'automatisation et la régulation industrielle lors de l'Hannover Messe 2004. Cette bourse a permis à une PME bruxelloise de signer 3 accords de partenariat technologique avec des entreprises étrangères.

Le pôle a aussi accompagné 15 entreprises bruxelloises pour des projets de R&D ou des dossiers d'aides publiques.

Les activités de support

Au sein du réseau des « Innovation Relay Centres », dont l'ABE fait partie, le pôle Industrie urbaine participe aux activités du « Groupe Thématique Matériaux ».

Le pôle NTIC

La prospection et la sensibilisation

Le pôle NTIC a rencontré proactivement plus de 50 entreprises avec pour objectif d'identifier leurs besoins et d'y donner la réponse la plus adéquate. Cette prospection a également permis de jeter les premières bases d'une action de « clustering ».

Le pôle NTIC a participé en tant qu'exposant au salon Telecom City (Heysel).



L'information collective et individuelle

Le pôle NTIC a continué de diffuser auprès d'un millier de destinataires son magazine trimestriel de veille IT-Scan, centré sur les applications professionnelles de l'Internet et réalisé en collaboration avec le service Télématique et Communication de l'ULB.

Le pôle NTIC a poursuivi sa collaboration avec Téléport dans l'organisation des Midis du Téléport. Le pôle NTIC a en outre organisé un séminaire sur la sécurité Internet en collaboration avec BRUDISC et la CCIB.

L'accompagnement individuel et collectif

En collaboration avec le département Relations Internationales, le pôle NTIC a participé à un « Brokerage Event » organisé à l'occasion du Cebit à Hanovre. Quatre entreprises bruxelloises se sont déplacées et ont obtenu une trentaine de rendez-vous avec des partenaires technologiques potentiels.

Le pôle NTIC développe une action de clustering dans le secteur NTIC à Bruxelles. Dans ce cadre, le pôle a créé un premier cluster constitué d'entreprises développant et exploitant des applications logicielles en mode ASP.

Le pôle NTIC a pour objectif de contribuer à la réussite des projets d'entreprises dans le secteur NTIC à Bruxelles, en les aidant dans: la réalisation d'un business plan, la recherche d'investisseurs, le parrainage d'AR 123, l'élaboration d'un dossier de financement ou d'aide publique. Le pôle NTIC a ainsi aidé plus de 90 entreprises dans ces différents domaines.

Les activités de support

A l'occasion du Cebit à Hanovre s'est tenu un groupe thématique regroupant plusieurs IRC spécialisés dans les NTIC. Une seconde réunion a eu lieu dans les locaux de l'ABE dans le courant du mois de septembre.

Le pôle NTIC, en collaboration avec le BIRC (Brussels Innovation Relay Centre) participe au projet PATENT dans le domaine du multimédia.

Le pôle Santé

La prospection et la sensibilisation

Le pôle Santé a poursuivi sa stratégie de « clustering » centré sur les entreprises et les laboratoires universitaires de la Région de Bruxelles-Capitale. L'accent a été mis principalement sur le secteur de la « biotechnologie » et une première approche a été faite dans le domaine des « dispositifs médicaux ».

La banque de données des acteurs bruxellois du monde de la santé a été complétée. Au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, 821 entreprises ont été identifiées et classifiées par sous-secteurs d'activités

(conformément à la classification utilisée dans les grands événements internationaux et à la directive européenne EU 93/42/EG).



En 2004, le secteur de la « biotechnologie », comprenant 24 entreprises, a fait l'objet d'une attention toute particulière. Une brochure « Biotech in Brussels » a été réalisée en co-financement avec Bruxelles Export et distribuée à plus de 1.000 exemplaires. Cette brochure se veut non seulement un outil de promotion pour générer des partenariats internationaux avec des entreprises bruxelloises, mais permet également d'accroître la visibilité du « know-how » bruxellois dans le secteur. Au sein des pages Internet du pôle Santé de l'ABE, le secteur de la « biotechnologie » a été développé et l'ensemble des informations de la brochure y ont été intégrées.

L'identification plus détaillée d'entreprises au sein des « dispositifs médicaux » a également été entamée; pour ce faire plus de 40 visites personnalisées ont été réalisées.

L'information collective et individuelle

Un séminaire relatif « aux nouvelles stratégies de marketing dans le pharma » a été réalisé en collaboration avec INSEAD.

L'accompagnement individuel et collectif

Le pôle Santé a participé et/ou organisé des missions internationales commerciales et/ou technologiques, soit en collaboration avec Bruxelles Export et les attachés commerciaux, soit dans le cadre de la mission des IRC (Innovation Relay Centre) confiée à l'ABE par la Commission Européenne. En 2004, le Pôle Santé a ainsi participé à « Bio 2004 » (San Francisco) avec 10 entreprises bruxelloises (4 en 2003), à « Bio-Tech Forum 2004 » (Copenhague) et à « Medica 2004 » (Düsseldorf).

Au cours de l'année 2004, 17 accompagnements de projets innovants ont été réalisés. Selon les projets, ces accompagnements portaient aussi bien sur les validations technologiques et/ou commerciales, sur l'ébauche d'un business plan, d'un plan financier, sur l'approche du financement que sur l'introduction et/ou le parrainage des aides publiques. La majorité de ces démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires régionaux.

Les activités de support

Le pôle Santé a participé en tant que membre actif au « Groupe Thématique Biotech » d'une part et au « Groupe Thématique Médical » d'autre part. Au cours de 4 réunions, des échanges de profils technologiques avec d'autres régions européennes et l'organisation en commun de « brokerage event » ont eu lieu.

Dans le cadre de sa stratégie de « cluster » dans le domaine des dispositifs médicaux, le pôle Santé est

devenu partenaire du projet européen INNOFIRE, rassemblant 11 régions d'Europe.

La cellule « SIS »

Le Service d'Information Stratégique (SIS) a pour vocation de fournir des informations concernant les brevets, les marchés, les entreprises, les technologies, ..., principalement en appui à la validation de projets ou à l'élaboration de plans d'affaires.

SIS s'adresse aussi bien aux futurs entrepreneurs et aux PME bruxelloises existantes qu'au monde académique et aux structures d'accompagnement de starters. A travers l'accès à des serveurs mondiaux d'informations, auxquels l'ABE est abonnée, ainsi qu'à des bases de données économiques et financières spécifiques, SIS s'attache à délivrer des informations pertinentes et exploitables. Durant l'année 2004, SIS a traité plus de 253 demandes.

Plus d'un tiers des demandes traitant des questions liées à la propriété intellectuelle, l'ABE a publié en mars 2004 le « Guide pratique de la propriété industrielle » et a organisé un séminaire sur le même sujet lors du Salon de l'Entrepreneur (mars 2003 – Tour&Taxi). SIS a collaboré étroitement avec MM. Benoît Michaux et Alexandre Piret, avocats chez DLA Belgium dans l'écriture de ce guide pratique, avec le soutien du Ministre de l'Economie de la Région de Bruxelles-Capitale.

En outre, SIS contribue à l'élaboration de dossiers thématiques pour les publications produites par l'ABE (Food Info, IT-Scan, ...).



Les événements saillants de 2004

- la sensibilisation aux nouvelles législations sur la traçabilité, l'autocontrôle et la notification obligatoire en agro-alimentaire
- le lancement du site Internet www.BrusselsGreenTech.be regroupant des fournisseurs bruxellois de technologies et de services en matière d'environnement
- la promotion des groupements d'employeurs dans les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'industrie urbaine
- la réorientation des actions de veille technologique à destination de l'industrie urbaine.
- la constitution d'un premier cluster de PME bruxelloises offrant des services professionnels en mode ASP
- la montée en puissance du cluster « Biotech » et une participation record à BIO 2004
- l'édition et la diffusion du « Guide de la propriété industrielle »

Quelques chiffres pour 2004

Visites d'entreprises – starters	86
Visites d'entreprises existantes	248
Informations collectives – entreprises existantes	5.739
Informations individuelles – starters	126
Informations individuelles – entreprises existantes	800
Accompagnements collectifs – starters	11
Accompagnements collectifs – entreprises existantes	37
Accompagnements individuels – starters	45
Accompagnements individuels – entreprises existantes	199

Perspectives 2005

Les activités de 2005 s'inscrivent dans la continuité et le renforcement des orientations prises en 2004, avec un accent particulier sur le clustering.

En particulier, l'équipe du pôle Santé sera renforcée dans le cadre du projet DISPOMED, financé par la Région et visant à cartographier le secteur des dispositifs médicaux. Par ailleurs, la gamme de services à destination du cluster Biotech sera élargie, par le lancement d'une newsletter et d'un site Internet de contenu.

Une approche de clustering se met également en place dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Par ailleurs, l'élaboration d'un répertoire des fournisseurs de produits et de services de ce secteur sera également entamée en 2005.

La poursuite de l'enrichissement d'un répertoire similaire dans le domaine des technologies de l'environnement est aussi d'actualité. Pour le reste, le renforcement de la visibilité des acteurs bruxellois de l'environnement et la pénétration accrue des technologies environnementales restent les leit-motifs de l'action du département dans ce secteur.

Dans son action, le pôle Industrie urbaine portera une attention particulière aux entreprises pour lesquelles l'environnement urbain est un atout ou pour lesquelles le marché est dans la ville. Les secteurs techniques liés au bâtiment en sont une cible prioritaire.

Dans l'agro-alimentaire, les implications de la nouvelle législation sur la traçabilité et l'autocontrôle continueront à guider plusieurs actions du pôle.

Quant à la cellule SIS, elle se verra de plus en plus impliquée dans le développement de produits d'information spécifiques, en appui de l'activité des pôles sectoriels.

Relations *Internationales*

volet Europe

Le département « Relations internationales – Partenariat stratégique transnational » a pour mission d'initier, de stimuler et d'encadrer la conclusion de partenariats stratégiques entre acteurs bruxellois et étrangers. Ces partenariats permettent aux entreprises, Pme, centres de recherche et porteurs de projets bruxellois, d'échanger des compétences techniques, des technologies, ou de valoriser leur expertise, leurs technologies auprès de clients non belges.

Le département utilise pour ce faire les réseaux transnationaux d'innovation et de développement régional dont l'ABE est membre. La Commission européenne cofinance ces activités via le Brussels Innovation Relay Centre (BIRC) ainsi que via des projets de type PME-ETI (6ème programme cadre de recherche et développement technologique (PCRD)). L'ABE participe aux réseaux suivants : Innovation Relay Centre, EURADA, (association européenne des agences de développement régional), TAFTIE & TII, clubs européens d'agences d'innovation et de transferts de technologie.

Les actions du département couvrent le trajet « de l'idée au produit », en amont par la stimulation et l'accompagnement des acteurs bruxellois au montage de projets de recherche et d'innovation transnationaux financés par la Commission européenne, qu'en aval, plus proche du marché, en stimulant la coopération technologique et le transfert de compétences de et vers les acteurs bruxellois concernés.

24

L'équipe

L'équipe est constituée de collaborateurs expérimentés dans le montage de partenariats transnationaux, elle est multinationale et donc multilingue : Jacques Evrard, Barbara Andreani, Pedro de Miguel Jessel, Erwan Le Guen, Alexandre Bonnyns, Ana Baptista et Nadine Bettens.

Quelques chiffres pour 2004

Visites d'entreprises	168 + 11 (labos)
Entreprises informées collectivement (tous produits confondus)	31.163
Entreprises informées individuellement	1.257
Entreprises accompagnées individuellement	145
Entreprises emmenées en missions technologiques	50
Profils technologiques	41
Accords de transfert de technologie signés	7

Les activités en 2004

Les actions du département relèvent d'une démarche systématique d'approche du tissu industriel et académique de la Région Bruxelles-Capitale. Les accords de partenariats et les mises en relations réalisées au bénéfice des Bruxellois avec des partenaires étrangers sont systématiquement mesurées et évaluées.

L'information individuelle et collective

Deux services d'information entièrement gratuits par courrier électronique sont offerts aux entreprises bruxelloises :

Le premier (hebdomadaire) concerne les marchés publics belges et européens et a pour objectif de favoriser l'accès de la Pme aux marchés publics et appels à proposition émanant de la Commission européenne. La sélection se fait par mots clés directement sur le site de l'ABE. Actuellement il y a 389 abonnés.

Le second (bimensuel) concerne le marché européen de la technologie. Ce service donne accès à la base de données la plus importante au monde en matière d'offres et de demandes de technologie. Moyennant le choix préalable de mots-clés, chaque abonné a la possibilité de recevoir une information précise, ponctuelle et personnalisée lui permettant non seulement d'identifier des partenaires, mais également d'effectuer une forme de veille technologique. Cette information est également disponible sur le site Internet de l'agence. 28 nouveaux

clients se sont abonnés à ce service en 2004 qui compte aujourd'hui 178 clients.

Une revue trimestrielle, « Inno-flash », est diffusée auprès de 1.200 destinataires bruxellois, 4 fois par an. Elle propose une sélection sectorielle de profils technologiques et d'événements européens en matière d'innovation et de partenariat ainsi qu'une sélection ciblée d'articles scientifiques de veille technologique.

L'accompagnement collectif et individuel

Le travail des conseillers du département consiste principalement à détecter et à analyser les besoins et les atouts de l'entreprise ou du chercheur universitaire pour rédiger un profil d'offre ou de demande de technologie ayant une quadruple finalité :

- Etre valorisé et visible pendant 12 mois au sein du réseau des Innovation Relay Centre (33 pays européens), mettant ainsi en valeur les compétences bruxelloises en matière de recherche et développement et d'innovation.
- Identifier les partenaires possédant les solutions technologiques aux besoins bruxellois, ou ceux demandeurs des compétences et technologies bruxelloises pour résoudre leurs problèmes concrets, dans les 33 pays du réseau.
- Etre présent et visible par le biais de catalogues à l'occasion

d'événements européens de courtage technologique. Ces événements sont destinés à faciliter la rencontre et la collaboration technologique avec des partenaires non belges par des rendez-vous organisés sur base des compétences et besoins technologiques des participants.

- Accompagner le client bruxellois dans sa démarche de partenariat jusqu'à la signature bilatérale d'un accord de coopération technologique avec le ou les partenaire(s) étranger(s) identifié(s) et sélectionné(s).

Ces activités ont permis à notre département, grâce au contrat et projet BIRC, d'assurer en 2004 une assistance personnalisée à 168 entreprises, 11 laboratoires universitaires, de publier 25 profils technologiques dans la base de données européenne et de permettre à des PME bruxelloises de conclure au cours de l'année 5 accords de partenariats technologiques transnationaux avec des partenaires non belges. Plusieurs négociations engagées cette année devraient conduire très prochainement à plusieurs transferts de technologie supplémentaires. Par le biais de la participation des acteurs industriels et académiques aux événements de rencontres organisés par le réseau des Innovation Relay Centres, 16 autres profils technologiques ont acquis de la visibilité en Europe.

Confirmé dans son rôle de Innovation Relay Centre en Région de Bruxelles-Capitale pour la période 2004 / 2008, l'ABE a entamé en

avril 2004 une nouvelle période de 4 ans au service des PME et chercheurs bruxellois qui innovent.

Dans un souci constant d'adapter au mieux ses services aux besoins des PME et chercheurs bruxellois, le BIRC a été le premier Innovation Relay Centre du réseau à mettre en place un groupe de travail appelé « Advisory Board » composé de PME et chercheurs bruxellois bénéficiant des services du BIRC et représentatifs de tout secteur économique et scientifique. Les membres de cet « Advisory Board » peuvent donner directement leur avis lors de réunions régulières sur les services qu'ils reçoivent et permettre ainsi au BIRC de répondre au mieux aux besoins locaux.

Le BIRC a d'autre part accru la professionnalisation et l'efficacité de ses services en signant avec les clients qui bénéficient de ses services des « contrats de confiance » dans lesquels le BIRC et ses clients s'engagent mutuellement à respecter un certain nombre de points, en particulier le respect des délais.

Le BIRC s'est engagé, dans le cadre du réseau IRC, dans une initiative visant à renforcer la collaboration des IRC de la « Grande Région » (régions limitrophes de l'Allemagne, la Suisse, la France, la Belgique et du Luxembourg). Le but de cette initiative est d'utiliser la proximité géographique des participants pour faciliter les transferts de technologie. Dans le même but, d'autres collaborations, notamment avec la Basse Saxe en Allemagne et la Lombardie en Italie, ont été mises en place pour accroître les opportunités de collaboration en faveur des entreprises et université bruxelloises.

Par ailleurs, le département a également fourni de l'assistance aux acteurs bruxellois pour le montage de projets de R&DT à soumettre à la Commission européenne. Les conseils de l'ABE ciblent principalement la recherche de partenaires, la préparation et la négociation d'accords transnationaux et la réponse à des questions concernant la propriété intellectuelle des résultats des projets. Les conseillers proposent également leur assistance pour la dissémination et la valorisation des résultats qui découleraient de ces projets.

Afin de continuer à pouvoir servir ses clients au mieux et de disposer des réseaux nécessaires à l'étranger, l'ABE a été sollicitée, en tant que Point de Contact National (NCP) pour les PME et l'Innovation du 6^e PCRD, pour participer à plusieurs projets co-financés par la Commission européenne; huit projets ciblant chacun un ou plusieurs secteurs importants pour les PME et chercheurs bruxellois ont été débutés en 2004. Il s'agit des projets suivants :

- > SMEs for Food (Qualité et Sécurité Alimentaire),
- > SMEs Go LifeSciences (Sciences de la Vie),
- > Link (Plastiques et Electronique),
- > Patent (Digital Content & Cross Media),
- > Detect-It (NTIC, Environnement, Energie),
- > NaoMITEC (Micro et nanotechnologies),
- > Women2FP6 (Entrepreneuriat et recherche féminins),

- > TrainNet Future (Transfert de l'expérience « NCP » de l'ABE).

Ces projets ont tous pour ambition d'accroître la participation des PME et chercheurs bruxellois aux grands projets de R&DT (Projets intégrés et Réseaux d'Excellence) co-financés par la Communauté européenne au titre du 6^{ème} Programme Cadre.

Les pages web du site de l'ABE relatives aux activités BIRC et NCP ont été en 2004 complètement repensées dans un souci de communication plus efficace vis-à-vis de notre public cible et d'une meilleure intégration avec les autres départements de l'ABE, notamment celui des Technologies et Projets Innovants. Pour accroître la visibilité du BIRC au sein de l'ABE, l'adresse www.birc.be a été créée et renvoie directement aux pages BIRC du site de l'ABE. Des fiches pratiques et pédagogiques ont été réalisées et mises en ligne pour chacun des projets européens auxquels participe l'ABE.

L'ABE participe également au projet EURBEST, co-financé par la Commission européenne au titre du programme Interreg III visant, à partir d'un exercice de comparaison d'activités et de missions de diverses agences de développement régionales, à déceler les bonnes pratiques et à les mettre en oeuvre auprès des dites agences. Grâce à sa participation, l'ABE transmet l'expertise et l'excellence qu'elle a acquise à l'étranger tout en améliorant son efficacité en intégrant des bonnes pratiques venant d'autres agences.

Les événements saillants de 2004

En collaboration avec le département Technologie et Projets Innovants de l'ABE, il faut souligner la participation avec des entreprises et chercheurs bruxellois ou en tant qu'expert en projets européens aux événements suivants.

- CeBI 2004 : participation sur place de 7 clients bruxellois présentant au total 14 profils de technologie.
- Hannover Messe 2004 : participation sur place d'un client bruxellois présentant 1 offre et 2 demandes de technologie.
- Berlin Air Show 2004
- Journées Aliments Santé (La Rochelle)
- Medica 2004 (Düsseldorf) : événement en collaboration avec les partenaires de la « Grande Région ».
- PROMA (Environnement) (Bilbao) : participation sur place de 2 clients bruxellois présentant chacun une offre de technologie.
- Biotech Forum (Copenhague)
- European Business Summit (Bruxelles)
- Deux séminaires de formation à la participation aux projets européens dans les sciences de la vie - SMEs Go LifeSciences- en mai et juin (Bruxelles et ULG Liège)

- Séminaire de formation à la participation aux projets européens dans les sciences de la vie - SMEs GO LifeSciences- en décembre (Bruxelles - AZ-VUB)
- Séminaire de formation à la participation aux projets européens dans la qualité et la sécurité alimentaire - SMEs for FOOD- en septembre (Bruxelles, Latour de Freins)
- Événement de courtage technologique à Lille dans le cadre de la conférence sur la sécurité alimentaire (projet SMEs for FOOD)
- CREAVAL (Louvain-la-Neuve)
- ...

A l'occasion de ces événements centrés sur les secteurs des NTIC, de l'agroalimentaire, de la nutrition, de la santé et de la biotechnologie, les entreprises et les centres de recherche bruxellois ont pu rencontrer des partenaires européens potentiels en vue d'établir les bases d'un partenariat technologique.

Perspectives 2005

L'ABE entend rester l'interlocuteur bruxellois de référence des entreprises et des laboratoires de recherche en matière de partenariat et de coopération technologique internationale. L'ABE a été confirmée dans son rôle de Innovation Relay Centre et a été approchée, par la Commission, pour organiser en 2005 une conférence internationale sur le transfert de technologie pour célébrer le 10ème anniversaire du réseau des Innovation Relay Centres.

L'ABE continuera en 2005 à être active dans la stimulation à la participation des bruxellois aux activités de recherche et d'innovation co-financées par la Commission européenne et sera particulièrement attentive à la dimension PME qui sera introduite dans les lignes d'action du futur 7ème programme cadre de R&D (2008-2012) en préparation actuellement et au nouveau programme cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP).

Relations Internationales

volet Investissements étrangers

Depuis le 01 janvier 2003, les autorités régionales ont confié à l'ABE la mission de prospecter et d'attirer des investisseurs étrangers en Région de Bruxelles-Capitale. Cette mission comprend essentiellement trois axes :

- Rechercher et identifier des investisseurs potentiels ;
- Informer et convaincre ces investisseurs ;
- Accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'installation à Bruxelles.

Afin de réaliser à bien cette mission, l'ABE travaille en étroite collaboration avec la direction des relations économiques du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (cellule investissements étrangers). Cette dernière se charge notamment des contacts avec les organes officiels tant belges qu'étrangers ainsi que de certains aspects promotionnels. L'ABE s'appuie également sur le réseau des Attachés économiques et commerciaux géré par la Direction du Commerce extérieur.

L'année 2004 a été l'occasion de confirmer la nouvelle stratégie d'attraction d'investissements étrangers mise en place par la Région et de mettre en pratique les outils développés au cours de l'année 2003. Les choix de projections (en matière de profils d'entreprises à attirer) ont notamment été soumis à l'avis d'experts reconnus des milieux d'affaires et académiques bruxellois.

28

L'équipe

L'unité Investissements Etrangers du département Relations Internationales se compose d'un responsable de mission, d'un Business Development Manager, d'une assistante marketing (à mi-temps) et d'une assistante administrative.

Quelques chiffres pour 2004

Investisseurs potentiels prospectés (sensibilisation)	12.558
Investisseurs potentiels informés (info collectives & individuelles)	853
Dossiers d'investisseurs potentiels traités (acc. Indiv.)	50
Investisseurs ayant concrétisé	14
Emplois des investisseurs ayant concrétisé	pas encore disponible
Emplois à terme	pas encore disponible

Les activités en 2004

Les activités de l'unité Investissements Etrangers comprennent :

L'information individuelle et collective

Le public cible du département est double : l'investisseur final, généralement une entreprise située à l'étranger et d'autre part les intermédiaires conseillers en localisation pour les entreprises : banques d'affaires, bureaux de représentation régionale, consultants fiscaux et juridiques. Dans certains pays cibles comme la France, les Etats-Unis, le Japon qui sont les premiers fournisseurs d'investissements étrangers à Bruxelles, une coopération ad hoc et des actions ponctuelles ont été mises en place avec les attachés commerciaux de la région de Bruxelles-Capitale.

En 2004, l'action de l'unité s'est traduite par de nombreuses actions :

- La mise à jour et la refonte complète d'un nouveau site ad hoc consacré aux candidats investisseurs étrangers à Bruxelles et leurs intermédiaires ;
- Le perfectionnement des outils de communication ;
- L'organisation d'une veille continue sur les investissements internationaux réalisés en Europe ;
- La création d'une base de données sur les entreprises étrangères établies à Bruxelles (information axée sur la fonction de la société au sein du groupe) ;
- Les outils promotionnels lancés en 2003 ont été mis à jour, notamment une présentation « power point » de la Région de Bruxelles-Capitale, de ses atouts en matière d'attraction d'investissements étrangers, accompagné d'un comparatif motivé avec les autres villes directement concurrentes de Bruxelles, capitales européennes ou villes secondaires. Cette présentation est utilisée à l'occasion de séminaires et d'ateliers de travail vers nos publics cibles ; elle a été traduite dans les principales langues européennes et en mandarin ;
- La lettre d'information électronique « Invest in Brussels » mettant en avant les atouts de la Région et les dernières nouvelles, (4 éditions, 2 de plus qu'en 2003, ont été publiées et diffusées tant à Bruxelles qu'à l'étranger ciblant principalement un public d'intermédiaires et de 1000 prescripteurs) ;
- Envoi d'une lettre d'information « papier » encartée dans le magazine de l'American Chamber of Commerce (2 fois par an, 2.500 ex) pour diffusion principalement en Belgique et aux membres de l'AMCHAM ;
- Campagne promotionnelle en coopération avec la direction de l'économie du MRBC dans Connect, le magazine de bord de SN Brussels Airlines ;
- Une campagne ad hoc, en coopération avec l'attaché écono-

mique de la région à Madrid et le magazine Actualidad Economica, plus large tirage en Espagne avec des articles consacrés à la région de Bruxelles-Capitale

Le département a mis en place également des actions de prospection vers les cibles tant clients finaux qu'intermédiaires prescripteurs et a organisé ou participé à des ateliers dédiés aux investissements étrangers, en coopération avec son réseau d'experts sectoriels ou fiscaux.

Cette activité répond soit à un besoin spécifique identifié dans un pays cible, soit à la demande d'un intermédiaire ou un groupe d'intermédiaires soit suite à un besoin identifié lors de l'exercice de veille commerciale entrepris (voir plus haut) par nos soins. De telles initiatives ont pris place à Bruxelles, Cannes, Paris, Madrid, Hong Kong, Shanghai, Beijing, Guangzhou (Canton) en république populaire de Chine, San Francisco.

L'accompagnement collectif et individuel

Concernant l'accompagnement, en synergie avec les autres départements de l'ABE, quelques 50 sociétés étrangères ont été accompagnées dans leurs investigations et éventuelles démarches d'installation à Bruxelles. Cette étape se fait dans le cadre d'une approche globale et sectorielle des entreprises qui s'adressent à l'ABE dans le cadre d'un dossier spécifique.

Les événements saillants de 2004

Mars

Participation au MIPIM, salon mondial de l'immobilier, à Cannes. Présentation de l'ABE aux principaux acteurs du secteur immobilier bruxellois;

Participation au European Business Summit organisé par l'UNICE et la FEB, à Bruxelles. Stand de présentation de l'ABE;

Participation à la Brussels Welcome Fair, manifestation destinée aux expatriés de Bruxelles, à Bruxelles. Stand de présentation de l'ABE;

Mai

Participation à la World Investment Conférence, à La Baule;

Juin

Participation à BIO 2004, conférence nord américaine et mondiale, à San Francisco avec visites d'entreprises du secteur de la biotechnologie désireuses de s'établir en Europe;

Octobre

Organisation d'un séminaire de notoriété: «Bruxelles tremplin pour l'international», à Madrid. Organisé en collaboration avec le magazine Actualidad Economica et l'attaché économique de la Région à Madrid(150 participants);

Novembre

Organisation d'un séminaire fiscal: «Nouvelles opportunités de la fiscalité belge pour les investisseurs internationaux», à Paris en collaboration avec notre attaché économique sur place (15 participants);

Organisation d'un séminaire fiscal «Be-HK invest», à Hong Kong. Organisé en partenariat avec le Consulat belge de Hong Kong et les deux autres régions et destiné à nos publics cibles chinois et de Hong Kong;

Participation à la mission princière en Chine:

- > 3 séminaires de notoriété «Think Europe, act from Belgium» à Pékin, Shanghai et Canton. Organisés en collaboration avec les deux autres régions;
- > 2 tables rondes «Legal and practical aspects of a setting up in Brussels» à Shanghai et Canton. Organisées en partenariat avec la société bruxelloise Euro-China Services.

Ces trois dernières initiatives ont réuni plus de 700 personnes représentant les entreprises chinoises potentiellement intéressées par une présence sur le marché européen.

Perspectives 2005

L'année 2004 n'a pas permis d'engranger un nombre très important d'investisseurs étrangers et de nouveaux emplois y afférant. Néanmoins, l'ABE a permis d'assurer une visibilité bruxelloise importante et de rappeler, notamment lors des événements internationaux, que Bruxelles n'est pas qu'une cité administrative internationale. 2004 a permis de doter l'ABE des outils de prospection et de sensibilisation indispensables à sa mission.

L'année 2005 devra être l'occasion d'un renforcement des activités de prospection sur le terrain. Celle-ci passera notamment par l'engagement d'un prospecteur à Hong Kong pour assurer le suivi de la mission princière en Chine de novembre et du séminaire fiscal ainsi que par le commissionnement d'un consultant chargé de prospecter le marché américain.

La mission princière au Canada en octobre 2005 constituera un événement important pour l'équipe et sera notamment préparée avec l'aide d'un consultant local.



Cellule *Communication*

L'ABE dispose en son sein d'une cellule communication, chargée de la communication externe et interne de l'Agence.

En matière de communication externe, la cellule prend en charge les actions de notoriété générale de l'ABE, et soutient sur le terrain les actions des différents départements, notamment par la médiatisation de celles-ci ou par la production de supports de communication (brochures, guides, invitations, lettres d'informations électroniques/papier). La cellule veille par ailleurs à l'homogénéité des messages et à la cohérence graphique de ces supports.

La cellule organise également l'information, en interne, sur les activités et résultats de tous les départements.

L'équipe

La cellule se compose de 2 conseillers spécialisés, Katia Brouwers et Régine Huwaert et d'un webmaster indépendant.



Le site web www.abe.irisnet.be

La mise à jour du site web se fait de manière décentralisée. Chaque département a effectivement la possibilité, via un système spécifique de « content management » de compléter les pages web qui lui sont propres et d'alimenter le site en nouvelles, événements et publications. La cellule communication révisé à chaque phase les textes introduits et supervise l'homogénéité du contenu et du lay-out. En 2004, le site a fait l'objet d'un référencement poussé qui a démarré en février. Dès le mois de mars, ceci a fait littéralement « exploser » chaque mois les visites du site web (en moyenne, presque 9 pages sont visualisées par visite).

Le portail régional bruxellois : www.bruxelles. irisnet.be

Le portail régional bruxellois dispose d'une « ligne de vie Entreprise ». L'ABE a été invité d'y mettre ses actualités et a pour cela mis en place une procédure automatique qui permet au CIRB d'extraire automatiquement les données du site web de l'ABE. Le CIRB souhaite également la contribution de l'ABE pour mettre à jour les pages concernant les entreprises sur le portail régional. Un collaborateur de la cellule communication a suivi fin 2004 une formation pour apprendre à utiliser le système de content management du site régional.

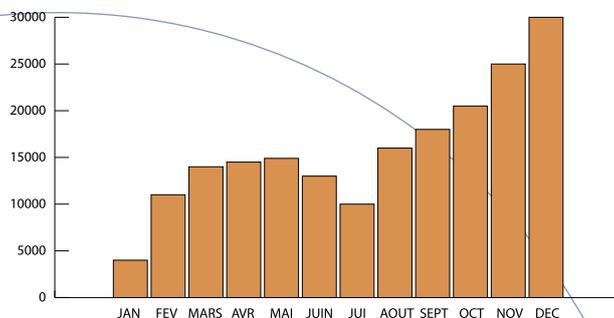
La médiatisation des activités – la publicité

Au cours de l'année 2004, la cellule a publié 15 communiqués de presse relatifs aux événements, activités, nouveaux produits ou services mis à disposition par les différents départements. Deux conférences de presse ont également été réalisées : à l'occasion de la parution du rapport d'activités 2003 ont été présentés les résultats de la première année de fonctionnement (Bilan et perspectives 2003). En décembre 2004, l'ABE a également organisé une conférence de presse dans le cadre du lancement des Ateliers du commerce.

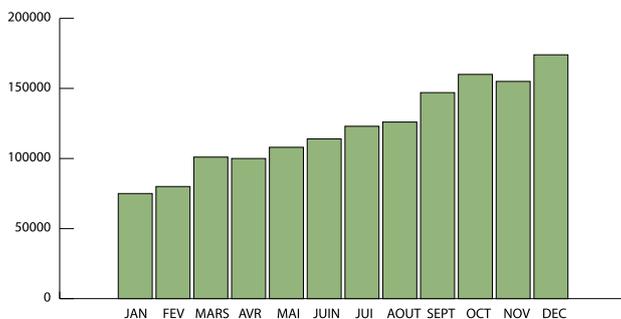
Les actions de médiatisation ont donné lieu à quelque 190 articles dans la presse écrite tant quotidienne que périodique, qu'il s'agisse de presse généraliste ou spécialisée, mais aussi dans la presse audio-visuelle.

Au cours de l'année 2004, l'ABE a fortement réduit ses investissements publicitaires dans les supports écrits au profit de campagnes radio, diffusées principalement sur des stations francophones et néerlandophones disposant de « décrochages régionaux ».

NOMBRE DE VISITES DU SITE WWW.ABE.IRISNET.BE



NOMBRE DE PAGES VISITÉES SUR LE SITE WWW.ABE.IRISNET.BE



Ainsi, plusieurs campagnes ont été lancées autour du Starter Kit (mars 2004) et du moteur de recherche Ecosubsibru (mars 2004). Une campagne «corporate»/ de notoriété a également été organisée dans le cadre du Salon de la PME. La cellule a également coordonné une campagne radio dans le cadre du lancement des Ateliers du Commerce (décembre 2004).

Depuis le mois de novembre 2004, l'ABE collabore également avec la nouvelle radio «BXL», à titre d'intervenant dans une chronique hebdomadaire destinée aux entrepreneurs bruxellois.

Le sponsoring et la participation générale aux activités de partenaires (avec la collaboration des autres départements de l'ABE)

Février :

L'ABE a soutenu le séminaire résidentiel de création d'entreprise de la Haute Ecole Lucia de Brouckère et y a décerné le prix du meilleur Business Plan.

Mars

Le 25-26 mars, l'ABE s'est énormément investie dans le salon de l'Entrepreneur en y organisant un stand collectif pour plusieurs institutions économiques. Elle y a organisé plusieurs séminaires également.

Mai

Le 6-7 mai, l'ABE a participé via un stand au forum-exposition de Bruxelles Formation aux Pyramides, organisé à l'occasion de leur dixième anniversaire.

Le samedi 8 mai, l'ABE a contribué à la préparation et la médiatisation des Journées Portes Ouvertes du Palais de Justice, organisées à l'occasion de la Fête d'Iris. Elle y était présente toute une journée via un stand.

Octobre

Pour l'organisation de la Journée Découverte Entreprises le 3 octobre, l'ABE a activement sensibilisé les entrepreneurs bruxellois à y participer.

Dès le mois d'octobre, l'ABE a participé, en tant que membre du jury, aux éliminatoires de la Start Academy, concours sur la création d'activités nouvelles organisé par

l'ECULB. Elle était également présente via un stand lors de la finale le 14 décembre.

Novembre

Le 16-17 novembre, l'ABE a participé via un stand sur Creawal, le Forum de la Création et du Financement de l'Entreprise.

Durant toute l'année 2004, l'ABE a été très impliquée dans le concours de business plan Enterprize, tant au niveau de la médiatisation que de la participation active en tant que membre du jury. Elle a également été orateur dans des débats-témoignages sur un sujet entrepreneurial et qui sont organisés par Dexia via Enterprize.

Synthèse des résultats 2004

Ci-dessous un récapitulatif des nombre de contacts pour l'ensemble des départements dans le cadre des types de valeurs ajoutées de l'ABE :

	Total départements
Identification, prospection et sensibilisation	26.640
Information collective	58.755
Information individuelle	3.480
Accompagnement collectif	98
Accompagnement individuel	2.819
Répartition par cible :	
Identification, prospection et sensibilisation	26.640
(=séminaires de notoriété, mailing)	
Starters	5.037
Entreprises existantes	18.411
Intermédiaires	1.192
Information collective	58.755
(=veilles, séminaires d'information, newsletters)	
Entreprises existantes	58.755
Information individuelle	3.480
(=helpdesk, envoi d'infos spécifiques)	
Starters	592
Entreprises existantes	2.646
Intermédiaires et institutions	242
Accompagnement collectif	98
(=missions, stand collectifs,...)	
Entreprises existantes	98
Accompagnement individuel	2.819
(=aide spécifique et structurée)	
Starters	638
Entreprises existantes	2.019
Intermédiaires et institutions	162



Prospectives 2005

Les activités de l'ABE en 2005 s'inscriront dans la continuité et le renforcement des orientations prises en 2004, avec des accents particuliers selon les départements.

Le département Economie & Starters veillera tout particulièrement à renforcer encore la qualité de ses services, tant au niveau des relations avec la clientèle (follow-up systématique), des produits et du personnel (formation continue). Une attention constante sera apportée à l'information et à l'accompagnement des starters. Les créateurs d'entreprise restent une cible importante du département, et sont fortement demandeurs d'informations et d'accompagnement. Une série d'actions seront entreprises vers ce public cible.

La collaboration avec les institutions existantes, qui proposent elles aussi des services aux entreprises ou au créateur, sera renforcée en fonction de l'intérêt des institutions concernées.

Le département Urbanisme & Environnement prendra particulièrement à coeur le lancement effectif de la mission de relocalisation des Pme bruxelloises dans le cadre de l'exécution du futur contrat pour l'Economie et l'Emploi.

Ce département participera activement à toute démarche vis-à-vis des partenaires publics afin de relayer l'idée que la ville - région doit impérativement devenir, voire redevenir, « enterprise friendly ».

Le département entend intensifier son rôle d'interface entre les entreprises et les autorités régionales et communales, et même parfois le rôle de médiateur, tant appréciés par les partenaires publics et privés.

Le département poursuivra également la mise à disposition d'informations *prédigérées* pour de nombreux acteurs économiques et ce en fonction de l'actualité juridique (par ex. gestion des sols pollués dont les arrêtés du Gouvernement adoptés le 9 décembre 2004, ainsi que les implantations commerciales)

Le département Technologie & Projets innovants poursuivra ses activités dans la continuation de 2004, avec un accent particulier sur le clustering.

En particulier, l'équipe du pôle Santé sera renforcée dans le cadre du projet DISPOMED, financé par la Région et visant à cartographier le secteur des dispositifs médicaux. Par ailleurs, la gamme de services à destination du cluster Biotech sera élargie, par le lancement d'une newsletter et d'un site Internet de contenu.

Une approche de clustering se mettra également en place dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Par ailleurs, l'élaboration d'un répertoire des fournisseurs de produits et de services de ce secteur sera également entamée en 2005.

La poursuite de l'enrichissement d'un répertoire similaire dans le domaine des technologies de l'environnement est aussi d'actualité. Pour le reste, renforcement de la visibilité des acteurs bruxellois de l'environnement et pénétration accrue des technologies environnementales restent les leitmotivs de l'action du département dans ce secteur.

Dans son action, le pôle Industrie urbaine portera une attention particulière aux entreprises pour lesquelles l'environnement urbain est un atout ou pour lesquelles le marché est dans la ville. Les secteurs techniques liés au bâtiment en sont une cible prioritaire.

Dans l'agro-alimentaire, les implications de la nouvelle législation sur la traçabilité et l'autocontrôle continueront à guider plusieurs actions du pôle.

Quant à la cellule SIS, elle se verra de plus en plus impliquée dans le développement de produits d'information spécifiques, en appui de l'activité des pôles sectoriels.

Par le biais de son **département Relations Internationales**, l'ABE entend rester l'interlocuteur bruxellois de référence des entreprises et des laboratoires de recherche en matière de partenariat et de coopération technologique internationale. L'ABE a été confirmée dans son rôle de Innovation Relay Centre et a été approchée, par la Commission, pour organiser en 2005 une conférence internationale sur le transfert de technologie pour célébrer le 10ème anniversaire du réseau des Innovation Relay Centres.

Le département Relations Internationales continuera en 2005 à être actif dans la stimulation à la participation des bruxellois aux activités de recherche et d'innovation co-financées par la Commission européenne et sera particulièrement attentive à la dimension PME qui sera introduite dans les lignes d'action du futur 7ème programme cadre de R&D (2008-2012) en préparation actuellement et au nouveau programme cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP).

En ce qui concerne l'attraction des investisseurs étrangers, l'année 2005 devra être l'occasion d'un renforcement des activités de prospection sur le terrain. Celle-ci passera notamment par l'engagement d'un prospecteur à Hong Kong pour assurer le suivi de la mission princière en Chine de novembre et du séminaire fiscal ainsi que par le commissionnement d'un consultant chargé de prospecter le marché américain.

